



DEMANDE D'AUTORISATION POUR DÉROGATION DE TONNAGE

DEMANDEUR

Particulier

Professionnel

NOM, Prénom : (de la société si professionnel)

ADRESSE :

Téléphone :

Fax :

E-mail :

N° SIRET :

Code Postal

Ville

INFORMATIONS DU CLIENT

NOM ET PRENOM DU CLIENT :

ADRESSE DU CHANTIER :

N° permis de construire ou N° déclaration préalable :

NATURE des TRAVAUX :

DATES DE L'INTERVENTION ENVISAGÉES

DATE DE DEBUT de l'autorisation :/...../..... - H.....

DATE DE FIN de l'autorisation :/...../..... - H.....

TOUTE DEMANDE DOIT ETRE EFFECTUEE

10 JOURS OUVRABLES AVANT LA DATE PREVUE DE L'OPERATION.

AUCUNE AUTORISATION NE SERA DELIVREE SI CE DELAI N'EST PAS RESPECTE

VÉHICULE UTILISÉ

Type de véhicule : Camion poids lourds Tracteur Autre :

Tonnage (PTAC) : 19 tonnes 26 tonnes Autre :

IMMATRICULATIONS DES VEHICULES UTILISES :

.....

.....

DEMANDE PARTICULIÈRE

Autorisation pour **6 mois**

Autorisation **annuelle**

J'atteste avoir pris connaissance des mentions d'information concernant le traitement de mes données à caractère personnel au verso de ce formulaire.

ENGAGEMENT du PETIONNAIRE :

Je soussigné, auteur de la présente demande, certifie exacts les renseignements qui y sont contenue et m'engage à respecter les prescriptions de l'autorisation qui me sera éventuellement délivrée, à ne pas débiter les travaux avant l'avoir obtenue, à régler les redevances d'occupations du domaine public correspondantes.

SIGNATURE, le



MENTIONS D'INFORMATION

DEMANDE D'AUTORISATION DE VOIRIE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

FINALITE ET BASE LEGALE DU TRAITEMENT :

Les informations recueillies pour demande d'autorisation de voirie pour occupation du domaine public sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Commune de Cogolin, sise place de La République, 83310 Cogolin, afin d'établir et de mettre à jour les paiements des droits de voirie.

La base légale du traitement est d'intérêt légitime, conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen Règlement relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

DESTINATAIRE DES DONNÉES:

- Les services administration général et finances de la commune de Cogolin,
- Les services du trésor public.

DUREES DE CONSERVATION DES DONNÉES:

Les données à caractère personnel traitées sont conservées que le temps nécessaire au recouvrement des sommes dues

VOS DROITS :

Vous disposez de droits d'accès et de rectification du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter *notre délégué à la protection des données* :

- par voie électronique : rgpd@cogolin.fr
- par courrier postal :

Le délégué à la protection des données
Mairie de Cogolin
2, place de La République
83310 Cogolin

Les droits d'opposition, de limitation et d'effacement ne s'appliquent pas au présent traitement